

## **Conditions générales de vente :**

### **§1 Généralités**

(1) Sauf convention contraire expresse, toutes les livraisons et prestations sont effectuées sur la base des conditions générales de vente formulées ci-après.

(2) Les conditions commerciales et d'achat complémentaires ou contraires de l'acheteur n'engagent le vendeur que s'il ne les a pas contestées et s'il s'est déclaré expressément d'accord avec ces conditions.

(3) Les consommateurs au sens des présentes conditions générales de vente sont des personnes physiques avec lesquelles une relation commerciale est établie, sans que celles-ci agissent principalement dans l'exercice d'une activité professionnelle commerciale ou indépendante.

(4) Un contrat de vente peut être conclu de différentes manières. Sur eBay, ce sont les CGV d'eBay qui s'appliquent. La manière dont un contrat est conclu y est décrite. Les commandes sur des plateformes telles que Amazon, Yatego, Hood, Check24, Idealo, Kaufland et sur nos pages d'accueil sont conclues lorsque l'acheteur place la marchandise dans le panier et effectue le traitement de la commande via "Caisse". En outre, les conditions générales de vente des plateformes respectives s'appliquent. Les commandes peuvent également être passées par fax, par e-mail ou par lettre. Nous sommes en droit d'accepter les commandes par la livraison de la marchandise ou par une déclaration d'acceptation explicite. La déclaration d'acceptation doit être effectuée dans le délai de livraison indiqué. Si aucun délai de livraison n'est indiqué, la déclaration d'acceptation doit avoir lieu dans les trois jours. Passé ce délai, vous n'êtes plus lié à la commande en tant qu'acheteur. Les contrats de vente peuvent également résulter d'accords oraux avec la direction ainsi que des espèces définies dans le BGB (code civil allemand).

(5) Les données contractuelles sont enregistrées par eBay pendant au moins 90 jours après l'achat. Nous enregistrons en outre la description de l'offre pendant au moins 2 ans après l'achat.

(6) Vous pouvez interrompre le processus de commande à tout moment. Avant la confirmation définitive d'une commande, une fenêtre d'aperçu affiche toujours la commande complète avec le nombre de produits commandés. Vous pouvez bien entendu corriger et/ou modifier les informations que vous avez fournies au cours du processus de commande en cliquant sur "RETOUR" dans votre navigateur internet.

(7) Les modes de paiement dans les portails respectifs comme eBay, Amazon etc. y sont indiqués. Les modes de paiement dans la boutique heute-wohnen.de se trouvent dans la rubrique "Frais d'expédition et de paiement" sur la page d'accueil : [https://www.heute-wohnen.de/Versand-und-Zahlungskosten\\_i8\\_x4.htm](https://www.heute-wohnen.de/Versand-und-Zahlungskosten_i8_x4.htm).

### **§ 2 Documents mis à disposition**

En tant que vendeur, nous nous réservons les droits de propriété et d'auteur sur tous les documents remis dans le cadre de la passation de commande, comme par exemple les calculs, les dessins, etc. Ces documents ne doivent pas être rendus accessibles à des tiers sans un accord écrit explicite.

### **§ 3 Prix et conditions de paiement**

(1) Une commande de l'acheteur est contraignante. Les prix applicables sont ceux en vigueur le jour de la commande. Les prix comprennent déjà la taxe sur la valeur ajoutée légale. Les frais d'emballage et d'expédition sont facturés en sus, comme indiqué, si l'acheteur souhaite une livraison de la marchandise (vente par correspondance).

(2) Sauf accord contraire, le paiement du prix d'achat s'effectue par prépaiement. Dans le cas contraire, le prix d'achat est dû dès réception de la commande et doit être payé dans un délai de 10 jours.

(3) Le lieu de prestation pour les clients commerciaux est le siège social du vendeur.

(4) Dans le cas où l'acheteur n'aura pas effectué le paiement après un rappel par le vendeur dû à l'échéance de paiement, l'acheteur sera mis en demeure. L'acheteur sera également en retard de paiement s'il ne paie pas au plus tard dans les 30 jours suivant l'échéance de paiement et la

réception d'une facture ou d'un avis de paiement équivalent. Cette disposition ne s'applique à un acheteur agissant en tant que consommateur seulement si ces conséquences juridiques sont spécialement mentionnées sur la facture ou le relevé de paiement.

(5) En cas de retard, le vendeur est en droit de facturer des intérêts moratoires à hauteur de 5 points de pourcentage au-dessus du taux d'intérêt de base en vigueur et publié par la Deutsche Bundesbank à compter du jour du retard. Si l'acheteur est un entrepreneur, les intérêts de retard s'élèvent à 8 points de pourcentage au-dessus du taux d'intérêt de base en vigueur. En outre, vis-à-vis d'un entrepreneur, le vendeur se réserve le droit de prouver et de faire valoir un dommage plus important lié aux intérêts de retard.

#### **§ 4 Compensation et droit de rétention**

----

#### **§ 5 Livraison et retard de livraison**

(1) Le vendeur est en droit de résilier le contrat dans la mesure où il n'est pas approvisionné correctement ou à temps par ses propres fournisseurs ou si ceux-ci ne lui sont pas imputables, si les stocks ne sont pas suffisants ou si des circonstances, telles que des grèves ou des cas de force majeure, entravent considérablement et durablement les possibilités de livraison. Le vendeur informera immédiatement l'acheteur d'une indisponibilité ou d'une disponibilité partielle de la marchandise et des raisons pertinentes et remboursera immédiatement à l'acheteur toute contrepartie déjà fournie par ce dernier.

(2) En cas de non-respect des délais de livraison, toute responsabilité dépassant le prix d'achat est exclue, sauf si une responsabilité plus élevée a été convenue individuellement ou en cas de négligence grave ou de préméditation.

(3) Si seule une date ou un délai de livraison sans engagement a été convenu, l'acheteur peut, six semaines après le dépassement de cette date ou de ce délai, demander par écrit au vendeur de remplir son obligation de livraison dans un délai raisonnable (au moins deux semaines). L'acheteur a le droit d'informer le vendeur qu'il refuse d'accepter la livraison après l'expiration du délai. Le vendeur est alors mis en demeure dès la réception d'une demande correspondante de l'acheteur. Si le retard de livraison est dû à des circonstances qui ne lui sont pas imputables, le vendeur doit se voir accorder une nouvelle prolongation de délai de deux semaines. Il appartient au vendeur d'en prouver les conditions.

Les événements de force majeure ou les perturbations de l'exploitation survenant chez le vendeur ou ses fournisseurs, par exemple en raison d'une exportation, d'une grève ou d'un lock-out, qui empêchent temporairement le vendeur, sans qu'il y ait faute de sa part, de livrer la marchandise achetée à la date convenue ou dans le délai convenu, modifient les dates et délais convenus de la durée de ces perturbations de prestation.

(4) L'acheteur peut exiger la réparation d'un dommage résultant d'un retard si le vendeur ou un auxiliaire d'exécution du vendeur est coupable de faute intentionnelle ou de négligence grave. En cas de violation des obligations par le vendeur ou son auxiliaire d'exécution par unique négligence, le droit à l'indemnisation d'un dommage résultant d'un retard se limite à un maximum de 5 % du prix d'achat (hors TVA). La responsabilité pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé n'est pas affectée par cette disposition.

(5) Dans le cas où le vendeur ne remplit pas son obligation de livrer la marchandise commandée, même dans le délai supplémentaire fixé par l'acheteur, ou, si le retard de livraison est dû à des circonstances non imputables au vendeur et que celui-ci s'est vu accorder un nouveau délai supplémentaire en raison de ce retard et n'a pas non plus effectué de livraison dans ce délai, l'acheteur peut résilier le contrat par déclaration écrite. Le droit de l'acheteur à des dommages et intérêts pour non-exécution est subordonné à un manquement fautif du vendeur à ses obligations. En cas de manquement à une obligation uniquement dû à une négligence et non à une négligence grave, le droit à dommages-intérêts du vendeur se limite à un maximum de 10 % du prix d'achat (hors TVA). La responsabilité pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité

physique ou à la santé n'est pas affectée par cette disposition.

(6) Sauf accord contraire, la livraison au pied de votre habitation ou en bas de votre immeuble. C'est-à-dire que l'acheteur doit porter lui-même la marchandise jusqu'au lieu d'utilisation (par ex. à l'appartement).

### **§ 6a Expédition, transfert des risques**

(1) L'acheteur a le droit de vérifier l'objet de la vente au lieu de réception convenu dans les huit jours suivant la réception de l'avis de mise à disposition et a l'obligation de réceptionner l'objet de la vente dans ce délai.

(2) Pour les acheteurs commerciaux, le risque de perte et de détérioration accidentelles de la marchandise vendue est transféré à l'acheteur au moment de la remise, en cas de vente par correspondance, au moment de la livraison de la marchandise à l'expéditeur, au transporteur ou à la personne ou à l'établissement chargé de l'exécution de l'expédition (ci-après dénommé service de livraison). La marchandise est considérée comme remise lors d'un retard de réception de la part de l'acheteur.

Pour les acheteurs agissant en tant que consommateurs, le risque de perte ou de détérioration accidentelle de la marchandise vendue est transféré à l'acheteur au moment de la livraison de la marchandise. La livraison s'effectue en principe au destinataire indiqué sur l'envoi dans l'adresse, à une personne autorisée à prendre en charge la marchandise ou à un destinataire de remplacement (ci-après dénommés ensemble "destinataire") par remise en main propre, celle-ci pouvant également s'effectuer, au choix du livreur, par dépôt dans un point de retrait, dans l'un des bureaux d'un partenaire système affilié ou dans l'un de ces bureaux. Le donneur d'ordre expéditeur accepte et autorise expressément, par sa commande, que la remise soit également effectuée à une autre personne dont on peut supposer, au vu des circonstances, qu'elle est habilitée à accepter l'envoi et à laquelle le destinataire ne s'est pas opposé par écrit au préalable (destinataire de remplacement). Il s'agit notamment des membres et des employés du ménage du destinataire présents dans les locaux de ce dernier, ainsi que des voisins de l'appartement ou de la maison du destinataire. Si une notification est effectuée à un destinataire de remplacement, le destinataire reçoit une carte de notification contenant une indication qualifiée de l'heure et du lieu de remise au destinataire de remplacement.

Si le destinataire a conclu un accord de dépôt avec le service de livraison, ce dernier agit en tant que destinataire de remplacement. Le dépôt dans une station de colis de DHL ou d'autres entreprises de livraison est également considéré comme un lieu de dépôt. La livraison est considérée comme effectuée au moment où le service de livraison confirme la remise au lieu de dépôt. Toute responsabilité est exclue en cas de perte ou d'endommagement d'envois après leur dépôt sur le lieu de dépôt conformément à la commande ou après leur remise à un voisin dans le cadre de l'option de réception. L'exclusion de responsabilité et l'exonération de responsabilité ne s'appliquent pas aux dommages résultant d'un acte ou d'une omission que le commerçant, le livreur ou l'un de leurs auxiliaires d'exécution a commis intentionnellement ou par imprudence et en sachant qu'un dommage allait probablement se produire ; pour les dommages résultant du comportement des auxiliaires d'exécution du vendeur, cela ne s'applique que dans la mesure où ces personnes ont agi dans l'exercice de leurs fonctions.

(3) Si l'acheteur tarde à prendre livraison de l'objet acheté pendant 14 jours ou plus à compter de la réception de l'avis de mise à disposition, sans avoir été temporairement empêché d'accepter la prestation qui lui a été proposée, le vendeur peut fixer par écrit à l'acheteur un délai supplémentaire de 14 jours en déclarant qu'à l'expiration de ce nouveau délai, il refusera de remettre l'article acheté.

(4) Si après l'expiration du délai supplémentaire l'acheteur n'a pas réceptionné la marchandise, le vendeur est en droit de résilier le contrat par déclaration écrite ou de réclamer des dommages et intérêts pour non-exécution. La fixation d'un délai supplémentaire n'est pas nécessaire si l'acheteur refuse sérieusement et définitivement la réception.

(5) Si l'entreprise de transport renvoie la marchandise expédiée au vendeur parce qu'une livraison chez le client n'a pas été possible, le client supporte les frais d'expédition infructueuse. Cette

disposition ne s'applique pas s'il n'est pas responsable de la circonstance ayant entraîné l'impossibilité de la livraison ou s'il a été temporairement empêché d'accepter la prestation proposée, à moins que le vendeur ne l'ait averti de cette prestation dans un délai raisonnable auparavant.

### **§6b Obligation de vérification et de réclamation pour les acheteurs commerciaux**

(1) Les acheteurs commerciaux sont tenus d'examiner la marchandise immédiatement après sa livraison par le vendeur, dans la mesure où cela est possible dans le cadre d'une activité commerciale régulière, et d'informer le vendeur sans délai si un défaut est constaté.

(2) Si l'acheteur omet de le signaler, la marchandise est considérée comme acceptée, à moins qu'il ne s'agisse d'un défaut qui n'était pas visible lors de l'examen.

(3) Si un tel défaut se révèle ultérieurement, la notification doit être faite immédiatement après la découverte, faute de quoi la marchandise est considérée comme acceptée même en ce qui concerne ce défaut.

(4) Pour préserver les droits de l'acheteur, il suffit d'envoyer la notification dans les délais.

(5) Si le vendeur a dissimulé le défaut de manière dolosive, il ne peut pas se prévaloir de ces dispositions.

### **§6c Reprise**

Vous pouvez nous contacter pour la reprise de vos produits d'aménagement via votre service client.

- Petits produits (le produit livré fait moins de 20 kg): Pour l'achat d'un petit produit (meubles / jeu et jouet / article de bricolage et du jardin), transportable sans équipement particulier, vous pouvez déposer sans frais l'ancien dans un point de collecte. Pour connaître le site le plus proche de chez vous, vous pouvez vous renseigner sur la liste des points de collecte sur le site:

<https://www.maisondutri.fr/livraison-et-reprise-de-votre-meuble/> .

- Produits volumineux de plus de 20 kg : Nous reprenons gratuitement votre ancien produit pour l'achat d'un produit du même type. Pour cela nous vous prions de nous faire parvenir votre demande de reprise via votre espace client. La reprise de votre ancien produit s'effectuera au même endroit que la livraison du nouveau produit. Nous pourrions refuser de reprendre votre ancien produit s'il présente un risque pour la santé et la sécurité du personnel.

### **§ 7 Réserve de propriété**

(1) La marchandise reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix d'achat.

(2) Si l'acheteur est un commerçant ou une personne morale de droit public dont le contrat fait partie de l'exploitation de son activité commerciale, la réserve de propriété s'applique également aux exigences que le vendeur détient sur lui du fait de ses relations commerciales en cours vis-à-vis de l'acheteur.

(3) Pendant la durée de la réserve de propriété, l'acheteur est tenu de traiter la marchandise avec soin et de la maintenir en bon état. Si des travaux de maintenance et d'inspection sont nécessaires, l'acheteur doit les effectuer à ses propres frais.

(4) Tant que la réserve de propriété existe, toute vente, mise en gage, transfert de propriété à titre de garantie, location ou autre cession de l'objet de l'achat ou de certaines parties de celui-ci est interdite sans l'accord écrit du vendeur. Si l'objet de l'achat est revendiqué par un tiers, par exemple par une saisie, l'acheteur est tenu d'en informer immédiatement le vendeur en joignant le procès-verbal de la saisie. L'acheteur est tenu de rembourser tous les frais de justice ou extrajudiciaires engagés pour remédier aux saisies ainsi que pour récupérer l'objet de l'achat.

### **§ 8 Conditions de garantie**

(1) Sauf convention contraire expresse ci-après, le droit légal en matière de responsabilité pour vices s'applique. Les limitations et réductions de délai ci-après ne s'appliquent pas aux prétentions fondées sur des dommages causés par nous, nos représentants légaux ou nos auxiliaires d'exécution - en cas d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé

- en cas de violation intentionnelle ou par négligence grave d'une obligation ou de dol
- en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles, dont l'exécution est indispensable à la bonne exécution du contrat et au respect desquelles le partenaire contractuel peut régulièrement se fier (obligations cardinales)
- dans le cadre d'une promesse de garantie, si cela a été convenu, ou
- dans la mesure où le champ d'application de la loi sur la responsabilité du fait des produits est ouvert.

(2) Le produit est conçu - sauf description contraire - pour une utilisation privée. Les exigences pour une utilisation professionnelle sont différentes. En cas de livraison à des acheteurs professionnels, il n'est pas vérifié si le produit est adapté à leur utilisation.

(3) En tant que consommateur, vous êtes prié de vérifier immédiatement à la livraison si la marchandise est complète, si elle présente des vices apparents et si elle a été endommagée pendant le transport et de nous faire part, ainsi qu'au transporteur, de toute réclamation dans les meilleurs délais. Si vous ne le faites pas, cela n'a aucun effet sur vos droits de garantie légaux.

(4) Dans la mesure où une caractéristique de la marchandise diffère des exigences objectives, la divergence n'est considérée comme convenue que si vous en avez été informé par nous avant la déclaration de contrat et si la divergence a été convenue expressément et séparément entre les parties contractantes.

(5) En cas de défaut de l'objet acheté, le vendeur est en droit de procéder à une exécution ultérieure. L'acheteur est toutefois libre d'exiger du vendeur, à son choix, qu'il répare l'objet acheté défectueux ou qu'il procède à une livraison ultérieure. Le vendeur est en droit de refuser le type d'exécution ultérieure choisi par l'acheteur et, dans ce cas, de le renvoyer à l'autre type d'exécution ultérieure si, dans le cas contraire, le vendeur devait supporter des coûts disproportionnés et si l'autre type d'exécution ultérieure peut être utilisé sans inconvénient majeur pour l'acheteur. Le droit du vendeur de refuser également l'autre type d'exécution ultérieure si les conditions mentionnées ici sont remplies, n'en est pas affecté. Si les réparations échouent à deux reprises ou si la réparation n'est pas effectuée pour les raisons mentionnées au paragraphe 4, l'acheteur a le droit de réduire le prix d'achat ou de résilier le contrat.

(6) Sauf accord contraire, le lieu de l'exécution ultérieure est le site du vendeur. Les frais de contrôle sont en principe gratuits. Si un retour a lieu en raison d'un défaut matériel causé par l'acheteur ou si aucun défaut matériel initial ne peut être prouvé, celui-ci ne supporte les frais d'expédition ainsi que tous les autres frais qui en découlent (par ex. dépenses pour un devis, travail de 15.-€/15min) que si celui-ci n'a pas reconnu, par négligence ou intentionnellement, qu'il n'y avait pas de défaut ou que celui-ci avait été causé par lui. Le vendeur fournit à l'acheteur des étiquettes de retour ou vient chercher la marchandise. La marchandise doit être préparée pour l'expédition.

## **§ 9 Indemnisation**

Les droits de l'acheteur à des dommages et intérêts pour manquement aux obligations du vendeur, de son représentant légal ou de son auxiliaire d'exécution autres que ceux codifiés à l'article 5, paragraphes 4 et 5, ne peuvent être invoqués, sauf s'il s'agit d'atteintes à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, que si les manquements aux obligations sont imputables à une faute intentionnelle ou à une négligence grave.

## **§10 a) Droit de rétractation**

Pour les consommateurs, les règles suivantes s'appliquent

### **A. Information sur le droit de rétractation**

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat dans un délai d'un mois sans donner de motif. Le délai de rétractation est de 1 mois à compter du jour où vous, ou un tiers désigné par vous et qui

n'est pas le transporteur, avez pris possession de la dernière marchandise.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous :

Mendler Vertriebs-GmbH  
Industriestr. 60  
D-73642 Welzheim  
Allemagne  
Tel. (+49) 07182-804020  
Fax. (+49) 07182-8040220  
Mail: service-EU@heute-wohnen.de

notifier votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration spécifique (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Pour ce faire, vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-joint, qui n'est toutefois pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous envoyiez la communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

#### Conséquences de la rétractation

En cas de rétractation du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous), sans retard excessif et au plus tard quatorze jours à compter de la date à laquelle nous aurons été informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Pour ce remboursement, nous utilisons le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale, à moins qu'il n'en ait été expressément convenu autrement avec vous ; en aucun cas, des frais ne vous seront facturés pour ce remboursement. Nous pouvons refuser le remboursement jusqu'à ce que nous ayons récupéré les marchandises ou jusqu'à ce que vous ayez fourni la preuve que vous avez renvoyé les marchandises, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Vous devez renvoyer ou rendre la marchandise à

MK Fulfillment GmbH  
Werner-von-Siemens-Ring 7  
39116 Magdeburg

sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quinze jours à compter du jour où vous nous informez de votre décision de rétractation du présent contrat. Le délai est respecté si vous renvoyez les marchandises avant l'expiration du délai de quatorze jours. Les frais directs de renvoi des marchandises sont à votre charge. Pour les marchandises expédiées depuis l'Allemagne, les frais sont estimés à 70 EUR maximum par palette.

\*\*\*\* FIN de l'information sur le droit de rétractation

En outre, nous vous proposons ce qui suit :

Les marchandises pouvant être expédiées par colis jusqu'à 120x60x60cm peuvent également être renvoyées depuis l'Allemagne avec nos étiquettes de retour. Nous ne vous facturons alors que 9,99€ par étiquette de retour - pour les colis plus grands, nous facturons jusqu'à 29,99€. Pour les marchandises expédiées, nous pouvons, si vous le souhaitez, faire appel à une entreprise de transport pour un enlèvement en Allemagne. Les frais s'élèvent alors à 59,99€/palette européenne.

Les envois par transporteur dépassant les dimensions d'une euro-palette sont enlevés à notre prix coûtant (sur justificatif). Vous trouverez de plus amples informations sur notre page « Retours » [www.heute-wohnen.de/Retouren](http://www.heute-wohnen.de/Retouren).

Marques de retour depuis l'étranger :

Veillez nous contacter à [service-EU@heute-wohnen.de](mailto:service-EU@heute-wohnen.de) . Veuillez noter que les frais de retour dans le cadre du droit de rétractation depuis l'étranger sont à la charge du client. Nous pouvons souvent mettre à votre disposition des timbres pour une réexpédition moins chère - mais nous vous facturons pour cela 24,99€ pour les colis jusqu'à 120x60x60cm et jusqu'à 49,99€ pour les tailles de colis supérieures.

## **B. Exemple de formulaire de rétractation**

(Si vous souhaitez vous rétracter, veuillez remplir et renvoyer ce formulaire).

À Mandler Vertriebs-GmbH, Industriestr. 60, D-73642 Welzheim, Fax: (+49) 07182-8040220,  
[service-EU@heute-wohnen.de](mailto:service-EU@heute-wohnen.de)

Par la présente, je/nous (\*) révoque(ons) le contrat que j'ai/nous avons (\*) conclu pour l'achat des marchandises suivantes (\*)/la prestation du service suivant (\*)

Commandé le (\*)/reçu le (\*)

Nom du/des consommateur(s)

Adresse du/des consommateur(s)

Signature du/des consommateur(s) (uniquement en cas de communication sur papier)

Date

(\*) Rayer les mentions inutiles.

### **§ 11 Indication d'un règlement alternatif des litiges**

Nous ne sommes ni obligés ni disposés à participer à des procédures de règlement des litiges devant un organisme de conciliation des consommateurs.

### **§ 12 Identification du fournisseur**

Mandler Vertriebs-GmbH  
Industriestr. 60  
DE-73642 Welzheim

Tel.: 07182-804020 Fax: 07182-8040220 (veuillez commander en ligne et non par fax ou par téléphone)

service-EU@heute-wohnen.de

Gérants: Alexander Mendler et Lars Strohmaier

Juridiction: Tribunal d'instance de Schorndorf

Registre du commerce tribunal d'instance Stuttgart, HRB282200 Siège de la société : 73642  
Welzheim, Allemagne

Numéro fiscal : 82001/09408

Numéro TVA : DE814427890

WEEE-Reg.-Nr. : DE 30586409

UIN Mendler Éléments d'ameublement et décoration textile : FR029376\_10RGNA

UIN Mendler Emballage et papier imprimé : FR207855\_01YSYZ

UIN Mendler Articles de bricolage et jardin: FR022953\_14DFEO

UIN Mendler Produits et matériaux de construction du bâtiment : FR022953\_04JGTL

### **§ 13 Règles finales**

(1) Pour les acheteurs commerciaux, le droit applicable est celui de la République fédérale d'Allemagne. Pour les acheteurs agissant en tant que consommateurs et qui ne concluent pas le contrat à des fins professionnelles ou commerciales, le droit applicable est celui du pays où la livraison est effectuée.

(2) Les dispositions de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'appliquent pas.

## **Conditions générales de vente :**

### **§1 Généralités**

(1) Sauf convention contraire expresse, toutes les livraisons et prestations sont effectuées sur la base des conditions générales de vente formulées ci-après.

(2) Les conditions commerciales et d'achat complémentaires ou contraires de l'acheteur n'engagent le vendeur que s'il ne les a pas contestées et s'il s'est déclaré expressément d'accord avec ces conditions.

(3) Les consommateurs au sens des présentes conditions générales de vente sont des personnes physiques avec lesquelles une relation commerciale est établie, sans que celles-ci agissent principalement dans l'exercice d'une activité professionnelle commerciale ou indépendante.

(4) Un contrat de vente peut être conclu de différentes manières. Sur eBay, ce sont les CGV d'eBay qui s'appliquent. La manière dont un contrat est conclu y est décrite. Les commandes sur des plateformes telles que Amazon, Yatego, Hood, Check24, Idealo, Kaufland et sur nos pages d'accueil sont conclues lorsque l'acheteur place la marchandise dans le panier et effectue le traitement de la commande via "Caisse". En outre, les conditions générales de vente des plateformes respectives s'appliquent. Les commandes peuvent également être passées par fax, par e-mail ou par lettre. Nous sommes en droit d'accepter les commandes par la livraison de la marchandise ou par une déclaration d'acceptation explicite. La déclaration d'acceptation doit être effectuée dans le délai de livraison indiqué. Si aucun délai de livraison n'est indiqué, la déclaration d'acceptation doit avoir lieu dans les trois jours. Passé ce délai, vous n'êtes plus lié à la commande en tant qu'acheteur. Les contrats de vente peuvent également résulter d'accords oraux avec la direction ainsi que des espèces définies dans le BGB (code civil allemand).

(5) Les données contractuelles sont enregistrées par eBay pendant au moins 90 jours après l'achat. Nous enregistrons en outre la description de l'offre pendant au moins 2 ans après l'achat.

(6) Vous pouvez interrompre le processus de commande à tout moment. Avant la confirmation définitive d'une commande, une fenêtre d'aperçu affiche toujours la commande complète avec le nombre de produits commandés. Vous pouvez bien entendu corriger et/ou modifier les informations que vous avez fournies au cours du processus de commande en cliquant sur "RETOUR" dans votre navigateur internet.

(7) Les modes de paiement dans les portails respectifs comme eBay, Amazon etc. y sont indiqués. Les modes de paiement dans la boutique heute-wohnen.de se trouvent dans la rubrique "Frais d'expédition et de paiement" sur la page d'accueil : [https://www.heute-wohnen.de/Versand-und-Zahlungskosten\\_i8\\_x4.htm](https://www.heute-wohnen.de/Versand-und-Zahlungskosten_i8_x4.htm).

### **§ 2 Documents mis à disposition**

En tant que vendeur, nous nous réservons les droits de propriété et d'auteur sur tous les documents remis dans le cadre de la passation de commande, comme par exemple les calculs, les dessins, etc. Ces documents ne doivent pas être rendus accessibles à des tiers sans un accord écrit explicite.

### **§ 3 Prix et conditions de paiement**

(1) Une commande de l'acheteur est contraignante. Les prix applicables sont ceux en vigueur le jour de la commande. Les prix comprennent déjà la taxe sur la valeur ajoutée légale. Les frais d'emballage et d'expédition sont facturés en sus, comme indiqué, si l'acheteur souhaite une livraison de la marchandise (vente par correspondance).

(2) Sauf accord contraire, le paiement du prix d'achat s'effectue par prépaiement. Dans le cas contraire, le prix d'achat est dû dès réception de la commande et doit être payé dans un délai de 10 jours.

(3) Le lieu de prestation pour les clients commerciaux est le siège social du vendeur.

(4) Dans le cas où l'acheteur n'aura pas effectué le paiement après un rappel par le vendeur dû à l'échéance de paiement, l'acheteur sera mis en demeure. L'acheteur sera également en retard de paiement s'il ne paie pas au plus tard dans les 30 jours suivant l'échéance de paiement et la

réception d'une facture ou d'un avis de paiement équivalent. Cette disposition ne s'applique à un acheteur agissant en tant que consommateur seulement si ces conséquences juridiques sont spécialement mentionnées sur la facture ou le relevé de paiement.

(5) En cas de retard, le vendeur est en droit de facturer des intérêts moratoires à hauteur de 5 points de pourcentage au-dessus du taux d'intérêt de base en vigueur et publié par la Deutsche Bundesbank à compter du jour du retard. Si l'acheteur est un entrepreneur, les intérêts de retard s'élèvent à 8 points de pourcentage au-dessus du taux d'intérêt de base en vigueur. En outre, vis-à-vis d'un entrepreneur, le vendeur se réserve le droit de prouver et de faire valoir un dommage plus important lié aux intérêts de retard.

#### **§ 4 Compensation et droit de rétention**

----

#### **§ 5 Livraison et retard de livraison**

(1) Le vendeur est en droit de résilier le contrat dans la mesure où il n'est pas approvisionné correctement ou à temps par ses propres fournisseurs ou si ceux-ci ne lui sont pas imputables, si les stocks ne sont pas suffisants ou si des circonstances, telles que des grèves ou des cas de force majeure, entravent considérablement et durablement les possibilités de livraison. Le vendeur informera immédiatement l'acheteur d'une indisponibilité ou d'une disponibilité partielle de la marchandise et des raisons pertinentes et remboursera immédiatement à l'acheteur toute contrepartie déjà fournie par ce dernier.

(2) En cas de non-respect des délais de livraison, toute responsabilité dépassant le prix d'achat est exclue, sauf si une responsabilité plus élevée a été convenue individuellement ou en cas de négligence grave ou de préméditation.

(3) Si seule une date ou un délai de livraison sans engagement a été convenu, l'acheteur peut, six semaines après le dépassement de cette date ou de ce délai, demander par écrit au vendeur de remplir son obligation de livraison dans un délai raisonnable (au moins deux semaines). L'acheteur a le droit d'informer le vendeur qu'il refuse d'accepter la livraison après l'expiration du délai. Le vendeur est alors mis en demeure dès la réception d'une demande correspondante de l'acheteur. Si le retard de livraison est dû à des circonstances qui ne lui sont pas imputables, le vendeur doit se voir accorder une nouvelle prolongation de délai de deux semaines. Il appartient au vendeur d'en prouver les conditions.

Les événements de force majeure ou les perturbations de l'exploitation survenant chez le vendeur ou ses fournisseurs, par exemple en raison d'une exportation, d'une grève ou d'un lock-out, qui empêchent temporairement le vendeur, sans qu'il y ait faute de sa part, de livrer la marchandise achetée à la date convenue ou dans le délai convenue, modifient les dates et délais convenus de la durée de ces perturbations de prestation.

(4) L'acheteur peut exiger la réparation d'un dommage résultant d'un retard si le vendeur ou un auxiliaire d'exécution du vendeur est coupable de faute intentionnelle ou de négligence grave. En cas de violation des obligations par le vendeur ou son auxiliaire d'exécution par unique négligence, le droit à l'indemnisation d'un dommage résultant d'un retard se limite à un maximum de 5 % du prix d'achat (hors TVA). La responsabilité pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé n'est pas affectée par cette disposition.

(5) Dans le cas où le vendeur ne remplit pas son obligation de livrer la marchandise commandée, même dans le délai supplémentaire fixé par l'acheteur, ou, si le retard de livraison est dû à des circonstances non imputables au vendeur et que celui-ci s'est vu accorder un nouveau délai supplémentaire en raison de ce retard et n'a pas non plus effectué de livraison dans ce délai, l'acheteur peut résilier le contrat par déclaration écrite. Le droit de l'acheteur à des dommages et intérêts pour non-exécution est subordonné à un manquement fautif du vendeur à ses obligations. En cas de manquement à une obligation uniquement dû à une négligence et non à une négligence grave, le droit à dommages-intérêts du vendeur se limite à un maximum de 10 % du prix d'achat (hors TVA). La responsabilité pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité

physique ou à la santé n'est pas affectée par cette disposition.

(6) Sauf accord contraire, la livraison au pied de votre habitation ou en bas de votre immeuble. C'est-à-dire que l'acheteur doit porter lui-même la marchandise jusqu'au lieu d'utilisation (par ex. à l'appartement).

### **§ 6a Expédition, transfert des risques**

(1) L'acheteur a le droit de vérifier l'objet de la vente au lieu de réception convenu dans les huit jours suivant la réception de l'avis de mise à disposition et a l'obligation de réceptionner l'objet de la vente dans ce délai.

(2) Pour les acheteurs commerciaux, le risque de perte et de détérioration accidentelles de la marchandise vendue est transféré à l'acheteur au moment de la remise, en cas de vente par correspondance, au moment de la livraison de la marchandise à l'expéditeur, au transporteur ou à la personne ou à l'établissement chargé de l'exécution de l'expédition (ci-après dénommé service de livraison). La marchandise est considérée comme remise lors d'un retard de réception de la part de l'acheteur.

Pour les acheteurs agissant en tant que consommateurs, le risque de perte ou de détérioration accidentelle de la marchandise vendue est transféré à l'acheteur au moment de la livraison de la marchandise. La livraison s'effectue en principe au destinataire indiqué sur l'envoi dans l'adresse, à une personne autorisée à prendre en charge la marchandise ou à un destinataire de remplacement (ci-après dénommés ensemble "destinataire") par remise en main propre, celle-ci pouvant également s'effectuer, au choix du livreur, par dépôt dans un point de retrait, dans l'un des bureaux d'un partenaire système affilié ou dans l'un de ces bureaux. Le donneur d'ordre expéditeur accepte et autorise expressément, par sa commande, que la remise soit également effectuée à une autre personne dont on peut supposer, au vu des circonstances, qu'elle est habilitée à accepter l'envoi et à laquelle le destinataire ne s'est pas opposé par écrit au préalable (destinataire de remplacement). Il s'agit notamment des membres et des employés du ménage du destinataire présents dans les locaux de ce dernier, ainsi que des voisins de l'appartement ou de la maison du destinataire. Si une notification est effectuée à un destinataire de remplacement, le destinataire reçoit une carte de notification contenant une indication qualifiée de l'heure et du lieu de remise au destinataire de remplacement.

Si le destinataire a conclu un accord de dépôt avec le service de livraison, ce dernier agit en tant que destinataire de remplacement. Le dépôt dans une station de colis de DHL ou d'autres entreprises de livraison est également considéré comme un lieu de dépôt. La livraison est considérée comme effectuée au moment où le service de livraison confirme la remise au lieu de dépôt. Toute responsabilité est exclue en cas de perte ou d'endommagement d'envois après leur dépôt sur le lieu de dépôt conformément à la commande ou après leur remise à un voisin dans le cadre de l'option de réception. L'exclusion de responsabilité et l'exonération de responsabilité ne s'appliquent pas aux dommages résultant d'un acte ou d'une omission que le commerçant, le livreur ou l'un de leurs auxiliaires d'exécution a commis intentionnellement ou par imprudence et en sachant qu'un dommage allait probablement se produire ; pour les dommages résultant du comportement des auxiliaires d'exécution du vendeur, cela ne s'applique que dans la mesure où ces personnes ont agi dans l'exercice de leurs fonctions.

(3) Si l'acheteur tarde à prendre livraison de l'objet acheté pendant 14 jours ou plus à compter de la réception de l'avis de mise à disposition, sans avoir été temporairement empêché d'accepter la prestation qui lui a été proposée, le vendeur peut fixer par écrit à l'acheteur un délai supplémentaire de 14 jours en déclarant qu'à l'expiration de ce nouveau délai, il refusera de remettre l'article acheté.

(4) Si après l'expiration du délai supplémentaire l'acheteur n'a pas réceptionné la marchandise, le vendeur est en droit de résilier le contrat par déclaration écrite ou de réclamer des dommages et intérêts pour non-exécution. La fixation d'un délai supplémentaire n'est pas nécessaire si l'acheteur refuse sérieusement et définitivement la réception.

(5) Si l'entreprise de transport renvoie la marchandise expédiée au vendeur parce qu'une livraison chez le client n'a pas été possible, le client supporte les frais d'expédition infructueuse. Cette

disposition ne s'applique pas s'il n'est pas responsable de la circonstance ayant entraîné l'impossibilité de la livraison ou s'il a été temporairement empêché d'accepter la prestation proposée, à moins que le vendeur ne l'ait averti de cette prestation dans un délai raisonnable auparavant.

### **§6b Obligation de vérification et de réclamation pour les acheteurs commerciaux**

- (1) Les acheteurs commerciaux sont tenus d'examiner la marchandise immédiatement après sa livraison par le vendeur, dans la mesure où cela est possible dans le cadre d'une activité commerciale régulière, et d'informer le vendeur sans délai si un défaut est constaté.
- (2) Si l'acheteur omet de le signaler, la marchandise est considérée comme acceptée, à moins qu'il ne s'agisse d'un défaut qui n'était pas visible lors de l'examen.
- (3) Si un tel défaut se révèle ultérieurement, la notification doit être faite immédiatement après la découverte, faute de quoi la marchandise est considérée comme acceptée même en ce qui concerne ce défaut.
- (4) Pour préserver les droits de l'acheteur, il suffit d'envoyer la notification dans les délais.
- (5) Si le vendeur a dissimulé le défaut de manière dolosive, il ne peut pas se prévaloir de ces dispositions.

### **§6c Reprise**

Vous pouvez nous contacter pour la reprise de vos produits d'aménagement via votre service client.

- Petits produits (le produit livré fait moins de 20 kg): Pour l'achat d'un petit produit (meubles / jeu et jouet / article de bricolage et du jardin), transportable sans équipement particulier, vous pouvez déposer sans frais l'ancien dans un point de collecte. Pour connaître le site le plus proche de chez vous, vous pouvez vous renseigner sur la liste des points de collecte sur le site:

<https://www.maisondutri.fr/livraison-et-reprise-de-votre-meuble/> .

- Produits volumineux de plus de 20 kg : Nous reprenons gratuitement votre ancien produit pour l'achat d'un produit du même type. Pour cela nous vous prions de nous faire parvenir votre demande de reprise via votre espace client. La reprise de votre ancien produit s'effectuera au même endroit que la livraison du nouveau produit. Nous pourrions refuser de reprendre votre ancien produit s'il présente un risque pour la santé et la sécurité du personnel.

### **§ 7 Réserve de propriété**

- (1) La marchandise reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix d'achat.
- (2) Si l'acheteur est un commerçant ou une personne morale de droit public dont le contrat fait partie de l'exploitation de son activité commerciale, la réserve de propriété s'applique également aux exigences que le vendeur détient sur lui du fait de ses relations commerciales en cours vis-à-vis de l'acheteur.
- (3) Pendant la durée de la réserve de propriété, l'acheteur est tenu de traiter la marchandise avec soin et de la maintenir en bon état. Si des travaux de maintenance et d'inspection sont nécessaires, l'acheteur doit les effectuer à ses propres frais.
- (4) Tant que la réserve de propriété existe, toute vente, mise en gage, transfert de propriété à titre de garantie, location ou autre cession de l'objet de l'achat ou de certaines parties de celui-ci est interdite sans l'accord écrit du vendeur. Si l'objet de l'achat est revendiqué par un tiers, par exemple par une saisie, l'acheteur est tenu d'en informer immédiatement le vendeur en joignant le procès-verbal de la saisie. L'acheteur est tenu de rembourser tous les frais de justice ou extrajudiciaires engagés pour remédier aux saisies ainsi que pour récupérer l'objet de l'achat.

### **§ 8 Conditions de garantie**

- (1) Sauf convention contraire expresse ci-après, le droit légal en matière de responsabilité pour vices s'applique. Les limitations et réductions de délai ci-après ne s'appliquent pas aux prétentions fondées sur des dommages causés par nous, nos représentants légaux ou nos auxiliaires d'exécution - en cas d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé

- en cas de violation intentionnelle ou par négligence grave d'une obligation ou de dol
- en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles, dont l'exécution est indispensable à la bonne exécution du contrat et au respect desquelles le partenaire contractuel peut régulièrement se fier (obligations cardinales)
- dans le cadre d'une promesse de garantie, si cela a été convenu, ou
- dans la mesure où le champ d'application de la loi sur la responsabilité du fait des produits est ouvert.

(2) Le produit est conçu - sauf description contraire - pour une utilisation privée. Les exigences pour une utilisation professionnelle sont différentes. En cas de livraison à des acheteurs professionnels, il n'est pas vérifié si le produit est adapté à leur utilisation.

(3) En tant que consommateur, vous êtes prié de vérifier immédiatement à la livraison si la marchandise est complète, si elle présente des vices apparents et si elle a été endommagée pendant le transport et de nous faire part, ainsi qu'au transporteur, de toute réclamation dans les meilleurs délais. Si vous ne le faites pas, cela n'a aucun effet sur vos droits de garantie légaux.

(4) Dans la mesure où une caractéristique de la marchandise diffère des exigences objectives, la divergence n'est considérée comme convenue que si vous en avez été informé par nous avant la déclaration de contrat et si la divergence a été convenue expressément et séparément entre les parties contractantes.

(5) En cas de défaut de l'objet acheté, le vendeur est en droit de procéder à une exécution ultérieure. L'acheteur est toutefois libre d'exiger du vendeur, à son choix, qu'il répare l'objet acheté défectueux ou qu'il procède à une livraison ultérieure. Le vendeur est en droit de refuser le type d'exécution ultérieure choisi par l'acheteur et, dans ce cas, de le renvoyer à l'autre type d'exécution ultérieure si, dans le cas contraire, le vendeur devait supporter des coûts disproportionnés et si l'autre type d'exécution ultérieure peut être utilisé sans inconvénient majeur pour l'acheteur. Le droit du vendeur de refuser également l'autre type d'exécution ultérieure si les conditions mentionnées ici sont remplies, n'en est pas affecté. Si les réparations échouent à deux reprises ou si la réparation n'est pas effectuée pour les raisons mentionnées au paragraphe 4, l'acheteur a le droit de réduire le prix d'achat ou de résilier le contrat.

(6) Sauf accord contraire, le lieu de l'exécution ultérieure est le site du vendeur. Les frais de contrôle sont en principe gratuits. Si un retour a lieu en raison d'un défaut matériel causé par l'acheteur ou si aucun défaut matériel initial ne peut être prouvé, celui-ci ne supporte les frais d'expédition ainsi que tous les autres frais qui en découlent (par ex. dépenses pour un devis, travail de 15.-€/15min) que si celui-ci n'a pas reconnu, par négligence ou intentionnellement, qu'il n'y avait pas de défaut ou que celui-ci avait été causé par lui. Le vendeur fournit à l'acheteur des étiquettes de retour ou vient chercher la marchandise. La marchandise doit être préparée pour l'expédition.

## **§ 9 Indemnisation**

Les droits de l'acheteur à des dommages et intérêts pour manquement aux obligations du vendeur, de son représentant légal ou de son auxiliaire d'exécution autres que ceux codifiés à l'article 5, paragraphes 4 et 5, ne peuvent être invoqués, sauf s'il s'agit d'atteintes à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, que si les manquements aux obligations sont imputables à une faute intentionnelle ou à une négligence grave.

## **§10 a) Droit de rétractation**

Pour les consommateurs, les règles suivantes s'appliquent

### **A. Information sur le droit de rétractation**

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat dans un délai d'un mois sans donner de motif. Le délai de rétractation est de 1 mois à compter du jour où vous, ou un tiers désigné par vous et qui

n'est pas le transporteur, avez pris possession de la dernière marchandise.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous :

Mendler Vertriebs-GmbH  
Industriestr. 60  
D-73642 Welzheim  
Allemagne  
Tel. (+49) 07182-804020  
Fax. (+49) 07182-8040220  
Mail: service-EU@heute-wohnen.de

notifier votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration spécifique (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Pour ce faire, vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-joint, qui n'est toutefois pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous envoyiez la communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

#### Conséquences de la rétractation

En cas de rétractation du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous), sans retard excessif et au plus tard quatorze jours à compter de la date à laquelle nous aurons été informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Pour ce remboursement, nous utilisons le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale, à moins qu'il n'en ait été expressément convenu autrement avec vous ; en aucun cas, des frais ne vous seront facturés pour ce remboursement. Nous pouvons refuser le remboursement jusqu'à ce que nous ayons récupéré les marchandises ou jusqu'à ce que vous ayez fourni la preuve que vous avez renvoyé les marchandises, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Vous devez renvoyer ou rendre la marchandise à

MK Fulfillment GmbH  
Werner-von-Siemens-Ring 7  
39116 Magdeburg

sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quinze jours à compter du jour où vous nous informez de votre décision de rétractation du présent contrat. Le délai est respecté si vous renvoyez les marchandises avant l'expiration du délai de quatorze jours. Les frais directs de renvoi des marchandises sont à votre charge. Pour les marchandises expédiées depuis l'Allemagne, les frais sont estimés à 70 EUR maximum par palette.

\*\*\*\* FIN de l'information sur le droit de rétractation

En outre, nous vous proposons ce qui suit :

Les marchandises pouvant être expédiées par colis jusqu'à 120x60x60cm peuvent également être renvoyées depuis l'Allemagne avec nos étiquettes de retour. Nous ne vous facturons alors que 9,99€ par étiquette de retour - pour les colis plus grands, nous facturons jusqu'à 29,99€. Pour les marchandises expédiées, nous pouvons, si vous le souhaitez, faire appel à une entreprise de transport pour un enlèvement en Allemagne. Les frais s'élèvent alors à 59,99€/palette européenne.

Les envois par transporteur dépassant les dimensions d'une euro-palette sont enlevés à notre prix coûtant (sur justificatif). Vous trouverez de plus amples informations sur notre page « Retours » [www.heute-wohnen.de/Retouren](http://www.heute-wohnen.de/Retouren).

Marques de retour depuis l'étranger :

Veillez nous contacter à [service-EU@heute-wohnen.de](mailto:service-EU@heute-wohnen.de) . Veuillez noter que les frais de retour dans le cadre du droit de rétractation depuis l'étranger sont à la charge du client. Nous pouvons souvent mettre à votre disposition des timbres pour une réexpédition moins chère - mais nous vous facturons pour cela 24,99€ pour les colis jusqu'à 120x60x60cm et jusqu'à 49,99€ pour les tailles de colis supérieures.

## **B. Exemple de formulaire de rétractation**

(Si vous souhaitez vous rétracter, veuillez remplir et renvoyer ce formulaire).

À Mandler Vertriebs-GmbH, Industriestr. 60, D-73642 Welzheim, Fax: (+49) 07182-8040220,  
[service-EU@heute-wohnen.de](mailto:service-EU@heute-wohnen.de)

Par la présente, je/nous (\*) révoque(ons) le contrat que j'ai/nous avons (\*) conclu pour l'achat des marchandises suivantes (\*)/la prestation du service suivant (\*)

Commandé le (\*)/reçu le (\*)

Nom du/des consommateur(s)

Adresse du/des consommateur(s)

Signature du/des consommateur(s) (uniquement en cas de communication sur papier)

Date

(\*) Rayer les mentions inutiles.

### **§ 11 Indication d'un règlement alternatif des litiges**

Nous ne sommes ni obligés ni disposés à participer à des procédures de règlement des litiges devant un organisme de conciliation des consommateurs.

### **§ 12 Identification du fournisseur**

Mandler Vertriebs-GmbH  
Industriestr. 60  
DE-73642 Welzheim

Tel.: 07182-804020 Fax: 07182-8040220 (veuillez commander en ligne et non par fax ou par téléphone)

service-EU@heute-wohnen.de

Gérants: Alexander Mendler et Lars Strohmaier

Juridiction: Tribunal d'instance de Schorndorf

Registre du commerce tribunal d'instance Stuttgart, HRB282200 Siège de la société : 73642  
Welzheim, Allemagne

Numéro fiscal : 82001/09408

Numéro TVA : DE814427890

WEEE-Reg.-Nr. : DE 30586409

UIN Mendler Éléments d'ameublement et décoration textile : FR029376\_10RGNA

UIN Mendler Emballage et papier imprimé : FR207855\_01YSYZ

UIN Mendler Articles de bricolage et jardin: FR022953\_14DFEO

UIN Mendler Produits et matériaux de construction du bâtiment : FR022953\_04JGTL

### **§ 13 Règles finales**

(1) Pour les acheteurs commerciaux, le droit applicable est celui de la République fédérale d'Allemagne. Pour les acheteurs agissant en tant que consommateurs et qui ne concluent pas le contrat à des fins professionnelles ou commerciales, le droit applicable est celui du pays où la livraison est effectuée.

(2) Les dispositions de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'appliquent pas.